

Guide des études STAPS 2022-2023

Master

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

9 rue de l'Université, 59790 RONCHIN

Tél. : +33 3 20 88 73 50

staps.univ-lille.fr

BIENVENUE À LA FSSEP !

Ce guide a pour objet de vous donner des renseignements utiles à votre intégration.

Prenez le temps de le lire, conservez-le, notez les dates importantes dans vos agendas.

Notez bien : pour toute communication par courriel, **utilisez votre adresse universitaire** : prénom.nom.etu@univ-lille.fr et créez une signature mentionnant votre nom, prénom, numéro étudiant et votre année.

Vos interlocuteurs à la faculté :

Pour toutes les questions pédagogiques relatives à un enseignement ou une UE (précision sur le cours, justification d'une absence...), veuillez contacter l'enseignant concerné et/ou le service de scolarité. Le nom de l'enseignant est indiqué sur votre emploi du temps.

Pour toutes les questions pédagogiques relatives au parcours, à la mention, vous pouvez contacter le responsable de parcours et/ou de votre mention de Master

- Master 1 STAPS APAS parcours « Activité Physique Adaptée et Santé » : Pr. Claudine Fabre
- Master 2 STAPS mention APAS parcours « Activité Physique Adaptée et Santé » : M. Georges Baquet
- Master 1 STAPS mention EOPS parcours « Préparation du Sportif » : Pr. Jérémy Coquart
- Master 2 STAPS mention EOPS parcours « Préparation du Sportif » : Pr. Murielle Garcin
- Master 1 et 2 STAPS mention Management du Sport parcours « Gestion et Stratégie du Sport » : M. Arnaud Waquet
- Master 1 Erasmus Mundus « Governance Administration Leisure and Sport » : M. Yann Carin
- Master 1 et 2 STAPS mention Management du Sport parcours « International Sport Administration » : M. Guillaume Penel
- Master 1 STAPS parcours Recherche : M. Frédéric Daussin
- Master 2 STAPS parcours Recherche : Pr. Patrick Mucci

Pour toutes les questions administratives : attestations de présence, certificats de scolarité, relevés de notes, justification d'une absence..., vous pouvez contacter Mme Juliette Lacroix : juliette.lacroix@univ-lille.fr

Gestion des conventions de stage : Mme Karine Deffrenne : karine.deffrenne@univ-lille.fr

Responsable de la scolarité : Sylvie Prévost : sylvie.prevast@univ-lille.fr

Pour toutes les questions relatives à la prise en compte de votre handicap, situation salariale, étudiant sportif de haut niveau (SHN), engagement citoyen et associatif..., vous pouvez consulter le site :

<https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/amenager-mes-etudes/>

Référent administratif : M. Thomas Deghaye : thomas.deghaye@univ-lille.fr

Référent pédagogique SHN : M. Joris Vincent : joris.vincent@univ-lille.fr

Référent pédagogique pour les étudiants en situation de handicap : Pr. Jérémy Coquart : jeremy.coquart@univ-lille.fr

Pour l'apprentissage : Mme Charlotte Mantel : charlotte.mantel@univ-lille.fr et Mme Lara Lefèvre : lara.lefebvre@univ-lille.fr

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

LES DATES IMPORTANTES :

Pause pédagogique de Toussaint

> du 29 octobre au 06 novembre 2022

Pause pédagogique de fin d'année

> du 18 décembre 2022 au 02 janvier 2023

Pause pédagogique d'hiver

> du 19 février au 26 février 2023

Pause pédagogique de printemps

> du 16 avril au 30 avril 2023

PLUSIEURS INSCRIPTIONS À FAIRE

QUOI ? OÙ ? QUAND ?

L'inscription administrative

C'est votre inscription à l'Université. Elle vous permet de recevoir votre carte d'étudiant et de profiter de tous les avantages associés au statut d'étudiant après vous être acquitté(e) de vos droits. Elle doit être faite **auprès du service des inscriptions** (<https://inscriptions.univ-lille.fr/>) :

- **avant le 26 août 2022** pour les étudiants de M1 en formation initiale
- **avant le 23 septembre 2022** pour les étudiants de M1 en apprentissage
- **avant le 03 octobre 2022** pour les étudiant de M2 tout public.

Toute la procédure est dématérialisée. N'oubliez pas de renvoyer votre dossier avec toutes les pièces justificatives (**modèle à télécharger sur le site de la FSSEP, onglet vie étudiante**) pour recevoir votre carte CMS (carte multiservices).

L'inscription pédagogique

Cette inscription permet d'enregistrer correctement vos choix de mentions, d'options, de modules transversaux et l'obtention des résultats.

ATTENTION ! Sans cette inscription, vous ne serez pas sur les listes d'affichage des examens et vos résultats ne pourront pas être saisis.

LES EXAMENS :

COMMENT ÇA MARCHE ?

Certains enseignements sont évalués en contrôle continu (CC) et/ou contrôle terminal (CT) d'autres uniquement par un examen terminal (ET).

Contrôle continu (CC) : plusieurs épreuves pendant le semestre, pendant les cours. **Contrôle terminal (CT)** : une épreuve organisée en fin d'enseignement.

Le règlement des examens de l'Université de Lille s'impose à chacun d'entre vous. Vous retrouverez les règles de progression en détail dans le règlement des études.

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) autorise la capitalisation des crédits européens correspondants. De même, sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est fixée.

La validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à ce BCC est égale ou supérieure à 10/20. Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20. Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale à chaque EC est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).

La session de rattrapages

Vous êtes concernés par la session de rattrapage ou « seconde session », si vous n'avez pas obtenu la moyenne à l'un ou plusieurs de vos BCC. Lorsque vous n'avez pas validé un ou plusieurs BCC, c'est-à-dire que vous n'avez pas obtenu la moyenne (<10/20), **vous devez repasser toutes les matières de(s) l'UE où vous n'avez pas eu la moyenne dans le(s) BCC concerné(s).**

Les absences

La présence aux cours et aux TD est obligatoire et par ailleurs, indispensable pour réussir. Sauf statut particulier, la réalisation des Contrôles Continus est obligatoire.

Si vous êtes absent à un examen, vous devez amener un justificatif à votre gestionnaire de scolarité de la FSSEP.

Toute absence doit être signalée en scolarité et ne dispense pas d'un examen. Toute absence entraîne une défaillance.

En apprentissage, les règles de l'absentéisme répondent au code du travail (arrêt de travail)

Seul le jury de diplôme est habilité à lever une défaillance.

Pensez donc à déposer et **envoyer par mail** vos justificatifs au secrétariat de scolarité, **impérativement** dans les 72H de l'absence.

Petit lexique du jargon des résultats			
ABI	Absence injustifiée	DEF	Défaillant
ABJ	Absence justifiée	EC	Élément constitutif (plusieurs EC forment une UE et plusieurs UE forment un BCC)
ADM	Admis	UE	Unité d'enseignement
AJ	Ajourné	BCC	Bloc de connaissances et de compétences
RDS	Reçu sur Décision Spéciale	ADMC	Admis par compensation
ECTS	European Credit Transfer System		

MOYENS OFFERTS PAR LA FSSEP

Toutes les ressources de l'Université (sur tous les campus de l'Université) sont à votre disposition.

Le Wifi est disponible dans tout le bâtiment. Les identifiants pour se connecter au wifi sont vos identifiants ENT (prénom.nom.etu@univ-lille.fr).

La bibliothèque de la FSSEP est ouverte du lundi au vendredi de 8H à 19H00 et le samedi matin de 8H15 à 12H15 (en période de cours). Vous y êtes les bienvenus pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues étudiées.

La bibliothèque propose :

- Plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels,
- Des postes de consultation pour internet et les ressources électroniques.

Pour plus de renseignements, contactez : Alexandra Guemra : alexandra.guemera@univ-lille.fr

EN GUISE DE CONCLUSION

N'OUBLIEZ PAS : POUR RÉUSSIR, INFORMEZ-VOUS !

Les informations pédagogiques et administratives sont disponibles sur le site : <https://staps.univ-lille.fr> ; sur les écrans d'information dans le hall et à la cafétéria et sur la plateforme pédagogique Moodle (Accès par votre Espace Numérique de Travail).

ATTENTION ! Les réseaux sociaux ne sont pas une source d'information officielle. N'hésitez pas à contacter la scolarité.

LES CONTACTS UTILES

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation : Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés. www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle : Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi. www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse : Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités. www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance : Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tout renseignement ou pour bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA) ;

Référente FSSEP : Mme Charlotte Mantel : charlotte.mantel@univ-lille.fr

<http://formation-continue.univ-lille.fr/> Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
formationcontinue@univ-lille.fr - vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales :

Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>

Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr

Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr

Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/individuel/>

Référent FSSEP : Pr. François Potdevin : francois.potdevin@univ-lille.fr